

<b>DÉLIBÉRATION n° 2024/98A</b> (Remplace et annule la délibération n° 2024/98)
---

L'an deux mille vingt-quatre et le 1er juillet 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 25 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Laurent LAGES, Joël MANO, Philippe LACOSTE et Sylvie ORTEGA.

Procurations : Cindy SIBE à Jean-Claude SUBIAS, Stéphanie NOGUES à Sylvie ORTEGA et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Isabelle ORTE, Carine VIDAL, Frédéric SIBOUT, Sandrine DURAN, Ingrid ROUZAUD et Rony BARTHE.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

**OBJET : Gestion des Ressources Humaines-Modification du tableau des effectifs**

Considérant qu'afin de pourvoir aux besoins des services et pour prendre en compte les modifications apportées dans les postes, il convient de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

**CONTRACTUELS**

Filière Technique  
Grade : Adjoint technique

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/03/2024	4 (Dont 1 à TNC)	2 (Dont 1 à TNC)
Au 13/05/2024	4 (Dont 1 à TNC)	3 (Dont 1 à TNC)
Au 03/06/2024	4 (Dont 1 à TNC)	4 (Dont 1 à TNC)
Au 01/08/2024	4 (à TC)	4 (à TC)

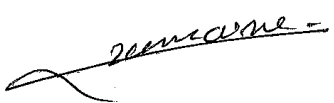

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE**

➤ D'adopter le tableau des effectifs modifié

Le secrétaire,

Pour copie conforme,  
Le Maire,


Affiché le 27 septembre 2024